



Transport par  
**TAXIBUS**  
**"MINIBUS"**  
450 224-8800

Assemblée régulière  
Comité administratif

Date: 27 juin 2017  
Heure: 9 heures

Hôtel de ville de Prévost  
2870, Boul. Curé-Labelle, Prévost

## PROCÈS-VERBAL

### INVITÉS PRÉSENTS

#### Membres votants :

Germain Richer- Président  
Gilles Beauregard –Administrateur  
Yvon Lavoie-Administrateur  
Roger Hotte – Administrateur substitut  
Viviane Dagenais – Administratrice  
Mélanie Côté- Administratrice  
Jean-Guy Joubert - Administrateur

#### Membre(s) non-votant(s) :

Louise Bourgeois –Directrice générale

### 1. Mot de Bienvenue

Que la séance soit ouverte suite au mot de bienvenue du président à 9 heures 10.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

No. Résolution : AR.20170627.2  
Il est proposé par : Jean-Guy Joubert  
Appuyé par : Yvon Lavoie

Que l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté avec ajout aux varia.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### INVITÉS ABSENTS

#### Membres votants :

Pierre Godin-Administrateur  
Bruno Laroche – Administrateur  
Louise Gallant-Administratrice  
Linda Lalonde-Secrétaire  
Jean Dumais-Vice Président

### **3. Correspondance**

Une copie d'un courriel de monsieur Laurent Laberge, directeur général adjoint et greffier de la Ville de Prévost est remis aux membres pour consultation.

### **4. Adoption du procès-verbal du 30 mai 2017**

No. Résolution : AR.20170627.4  
Il est proposé par : Roger Hotte  
Appuyé par : Yvon Lavoie

Que le procès-verbal du 30 mai 2017 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **5. Suivi au procès-verbal du 30 mai 2017**

Un code d'éthique et de déontologie est déposé pour signature pour les membres usagés du conseil d'administration.

Les projets pilotes des navettes de Prévost et St-Colomban seront discutés aux points 8 et 9.

Les conditions de travail des employés sont à l'ordre du jour au point 10.

### **6. Adoption des comptes à payer au 27 juin 2017**

No. Résolution : AR.20170627.6  
Il est proposé par : Gilles Beauregard  
Appuyé par : Jean-Guy Joubert

Il est résolu d'adopter la liste des comptes à payer du chèque no 4452 au chèque no 4485 pour l'adapté et du chèque no 2119 au chèque no 2133 pour le collectif.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **7. Rapport budgétaire**

No. Résolution : AR.20170627.7  
Il est proposé par : Gilles Beauregard  
Appuyé par : Jean-Guy Joubert

Il est résolu d'adopter les rapports budgétaires au 31 mai 2017 avec correction à l'adapté.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **8. Projet pilote\*Transport collectif\* Prévost**

Dépôt d'un extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi 12 juin 2017 que la Ville de Prévost mandate la MRC Rivière-du-Nord afin de signer une entente d'une durée d'un an pour un projet pilote avec le TACL en service de transport intermunicipal sur le territoire de la Ville de Prévost.

## **9. Projet pilote\*Transport collectif-NAVETTE\* St-Colomban**

Dépôt d'un extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 13 juin 2017 que la Ville de St-Colomban mandate la MRC Rivière-du-Nord afin de signer une entente d'une durée de 4 mois pour un projet pilote avec un transporteur en service de navette sur le territoire de la Ville de St-Colomban.

## **10. Conditions de travail des employés du TAC MRC RDN**

No. Résolution AR.20170627.10  
Il est proposé par Roger Hotte  
Appuyé par Germain Richer

Considérant l'entente à conclure avec tous les employés du TAC MRC RDN, de la directrice générale et des répartitrices, les membres du conseil ont discuté des modalités de l'entente.

Dans un premier temps, il est proposé une augmentation salariale de 2% pour un an à tous les employés du TAC MRC RDN. Il est à noter que la décision de cette augmentation s'applique à madame Louise Bourgeois, directrice générale, dès le mois d'août 2017 et aux répartitrices à la fin de l'échéance de la politique salariale actuelle.

Il est proposé de mandater le président à procéder à l'entente du contrat de travail de madame Bourgeois dès le mois d'août 2017.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**11. Période estivale \*TAC MRC RDN\***

La directrice générale prendra des vacances cet été, mais les répartitrices prendront leurs vacances entre Noël et le jour de l'An.

**12. Transport adapté-élection municipale 2017.**

Un service de transport doit être mis à la disposition des usagers les jours d'élections. Notre service est en opération la journée des élections municipales.

**13. Varia**

**13.1 Document déposé à la rencontre du 30 mai 2017 pour discussions**

Des réponses sont données à Viviane Dagenais et Jean-Guy Joubert concernant le document qui avait été déposé à la rencontre du 30 mai 2017.

**14. La prochaine réunion se tiendra le mardi 26 septembre 2017**

**15. Levée de la réunion**

No. Résolution : AR.20170627.15  
Il est proposé par : Jean-Guy Joubert  
Appuyé par : Gilles Beaugard

Que la séance soit levée à 10 heures 30

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal  
Sont considérées signées.

**GERMAIN RICHER**  
Président

**LINDA LALONDE**  
Secrétaire